

► La phrase

« J'ai la volonté de jouer la Coupe d'Europe »

BASKET. En attendant d'entamer début juillet la préparation de l'Euro-2015 avec la sélection des Pays-Bas, Nicolas De Jong est actuellement à Cholet. Hier, à l'issue d'une séance de travail effectuée en compagnie de Jonathan Rousselle et Ywen Smock et dirigée par Régis Boissié, le pivot (2,10 m) a confirmé l'incertitude qui plane au-dessus de sa situation en club. Portera-t-il encore les couleurs de Cholet Basket la saison prochaine ? Il faudra patienter plusieurs jours avant d'avoir la réponse. « *Je dispose d'une clause de départ vers un club européen* », confirme le pivot de CB qui a « *jusqu'à 48 heures après le dernier match de la saison* » pour activer cette clause. En clair, en fonction



Nicolas De Jong.

des résultats de la finale de Pro A entre Limoges et Strasbourg, Nicolas De Jong devra se décider avant le 23 ou le 25 juin. « *Pour l'instant, je suis focalisé sur la campagne internationale avec les Pays-Bas. Je fais partie des 14 présélectionnés et je garde bon espoir d'entrer dans la liste définitive des 12* », explique l'intérieur.

Chalon intéressé par De Jong ?

S'il assure par ailleurs que seul « *(s)on agent a les cartes en main pour (s)on avenir en club* », le pivot franco-néerlandais confirme que les rumeurs qui l'envoient vers Nanterre (qui s'apprête à perdre Mouhammadou Jaiteh), n'ont pas de fondement. « *Honnêtement, je n'ai pas eu de contact avec Nanterre. En revanche, oui, d'autres équipes se renseignent sur mon cas* », dit De Jong. Parmi ces futurs clubs européens figurerait notamment Chalon-sur-Saône.

« *J'ai la volonté de jouer la coupe d'Europe la saison prochaine. Si j'en ai la possibilité, tant mieux, mais il faut que ce soit une bonne situation pour moi*, conclut-il. *Malgré l'absence d'Europe, Cholet est une bonne situation. Aujourd'hui, j'attends. S'il s'avère que j'ai un choix à faire, je le ferai quand j'aurai toutes les données sur la table.* »

T. B.

Pro A : le Choletais Nicolas De Jong courtisé

En quête d'un poste 3, Cholet Basket serait en contacts avancés avec un joueur. Les dirigeants seraient même dans l'attente d'une réponse.

Par ailleurs, l'hypothèse d'un départ de Nicolas De Jong est toujours d'actualité. Le pivot, qui a l'avantage de mesurer 2,10 m et d'être JFL (joueur formé localement), dispose d'une clause qui l'autorise à quitter Cholet

Basket pour un club européen avant la fin de la saison de Pro A. L'Élan Chalon, 8^e à l'issue de la phase régulière, se serait mis sur les rangs, mais l'affaire serait loin d'être signée.

L'intérieur Yannis Morin est également sur le départ, mais il sera, lui, prêté. Plusieurs clubs sont intéressés, dont Denain, finaliste malheureux de Pro B.

Ouest France –Vendredi 19 juin 2015

